

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après : 10200235

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
BOUTSOQUE Laurence	10200235	BAROVILLE	0.3354	ZO 0086	BOUTSOQUE Laurence BOUTSOQUE Marie-Odile NOEL Françoise	13 février 2021
			0.1610	ZO 0044		

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site <https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publicques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après : 10200264

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en <b>DDT</b> (date d'envoi en mairie + 31 jours)
BOUTSOQUE Marie-Odile	10200264	BAROVILLE	0.0380	ZO 0044	BOUTSOQUE Laurence BOUTSOQUE Marie-Odile NOEL Françoise	13 février 2021
			0.1685 0.1330 0.0970	ZK 0014 ZK 0039 ZO 0085	BOUTSOQUE Marie-Odile	

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site

<https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en <b>DDT</b> (date d'envoi en mairie + 31 jours)
SCEA BLANCHARD DOMINIQUE	10200271	MONTIGNY-LES-MONTS	0.2418	000 ZC 179	VIGOUROUX JEAN	12 février 2021
			2.7733	000 ZC 168 (J)	BLANCHARD DOMINIQUE	
			2.7734	000 ZC 168 (K)	BLANCHARD DOMINIQUE	
			5.2931	000 ZC 178	BLANCHARD DOMINIQUE	
			1.8660	000 ZA 48	BLANCHARD DOMINIQUE	
			1.6480	000 ZA 74	BLANCHARD DOMINIQUE	
			1.6740	000 ZB 3	BLANCHARD DOMINIQUE	
			0.0570	000 ZB 4	BLANCHARD DOMINIQUE	

SCEA BLANCHARD DOMINIQUE	10200271	MONTIGNY-LES-MONTS	0.3744	000 0C 317	VIGOUROUX BERNARD
			0.3750	000 ZA 41	VIGOUROUX BERNARD
			6.9614	000 ZC 180	VIGOUROUX BERNARD
			2.1900	000 ZD 88	VIGOUROUX BERNARD
			2.1900	000 ZD 88 (J)	VIGOUROUX BERNARD
			2.1900	000 ZD 88 (K)	VIGOUROUX BERNARD
			3.0450	000 ZH 22	VIGOUROUX BERNARD
			0.2720	000 ZI 15	VIGOUROUX BERNARD
			0.5320	000 ZA 10	VIGOUROUX BERNARD
			1.0400	000 ZA 27	VIGOUROUX BERNARD
			1.1010	000 ZD 95	BLANCHARD DOMINIQUE
			0.7127	000 ZN 7	VIGOUROUX BERNARD
			4.0400	000 ZA 24	BLANCHARD DOMINIQUE
			0.4400	000 ZA 8	VIGOUROUX BERNARD
			1.7860	000 ZI 30	VIGOUROUX BERNARD
			1.1110	000 YR 19	BLANCHARD DOMINIQUE
0.6980	000 ZE 68	BLANCHARD DOMINIQUE			
0.3289	000 ZC 140	BLANCHARD DOMINIQUE			
		AVREUIL			
		AUXON			
		SAINTE PHAL			

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site <https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Controle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

La demande d'autorisation d'exploiter déposée concerne l'entrée d'un associé exploitant dans une société ; les biens ne sont pas libres de location.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en <b>DDT</b> (date d'envoi en mairie + 31 jours)	
LAGO Kathie	10210004	MARGINY-LE-CHÂTEL	4.7492	000 ZR 1 (J)	GFA des BILLONS	13 févr. 2021	
			4.7492	000 ZR 1 (K)			
			1.4104	000 ZR 2 (J)			
			1.4104	000 ZR 2 (K)			
			0.1873	000 ZR 3			CHAMBRILLON Michel
			0.5340	000 ZS 36 (J)			GFA des BILLONS
			0.5762	000 ZS 36 (K)			
			0.1280	000 ZS 36 (L)			
	0.2560	000 ZS 37 (J)					

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
LAGO Kathie	10210004	MARIGNY-LE-CHÂTEL	0.2634	000 ZS 37 (K)	GFA des BILLONS	12 février 2021
			0.0740	000 ZS 37 (L)		
			11.1300	000 ZS 38 (J)		
			12.1484	000 ZS 38 (K)		
			1.7000	000 ZS 38 (L)		
			0.1221	000 ZS 39		
			0.1222	000 ZS 39 (K)		
			1.5209	000 OF 226		
			0.1115	000 YC 9 (J)		
			0.1115	000 YC 9 (K)		
			1.3510	000 ZO 10 (K)		
			0.9230	000 ZO 10 (J)		
			0.1000	000 ZR 45 (M)		
			0.1250	000 ZR 45 (L)		
			2.0391	000 ZR 45 (K)		
			1.0200	000 ZR 45 (J)		
			1.6914	000 ZR 115		
0.1225	000 ZR 27	GUSIEE Jocelyne				
0.1284	000 ZR 28	GFA DES BILLONS				
0.2223	000 ZR 26					
1.9120	000 ZP 160	VIVESCIA				
0.4567	000 ZO 3	CHAMBRILLON Michel				
0.5320	000 ZO 7 (J)					
0.7894	000 ZO 7 (K)					

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
LAGO Kathie	10210004	MARIGNY-LE-CHÂTEL	0.1562	000 AH 101	GUSIEE Jocelyne	12 février 2021
			0.3216	000 AH 96	GFA DES BILLONS	
			0.2256	000 ZW 13	CHAMBRILLON Michel	
			5.8260	000 ZW 12 (J)		
			2.4000	000 ZW 12 (K)		
			0.3386	000 AH 102	LE LAY Claudette	
			1.2708	000 AH 103	MAGRON Thérèse	
			0.9019	000 ZO 4	TRICHE Claude	
			0.8026	000 ZY 48	CHAMBRILLON Michel	
			3.5000	000 YC 7 (L)	GFA des BILLONS	
			2.6239	000 YC 5 (J)		
			1.0260	000 YC 5 (K)		
			1.8954	000 YC 6 (J)		
			0.7000	000 YC 6 (K)		
			0.8900	000 YC 6 (L)		
			5.3410	000 YC 7 (J)		
			5.3410	000 YC 7 (K)		
			2.1638	000 ZY 10		
			0.4240	000 ZO 5 (J)		
			1.6691	000 ZO 5 (K)		
0.8840	000 ZO 6 (J)					
1.5362	000 ZO 6 (K)					
2.2661	000 ZO 9 (J)					
2.1375	000 ZO 9 (K)					
LAGO Kathie	10210004	MARIGNY-LE-CHÂTEL	0.3188	000 ZP 109	VIVESCIA	



Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr))

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après : 10200272

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
EARL BBY	10200272	BLIGNY	2.3985	ZE 61 + ZN 19P	BOUY Laurent	12/02/2021
			2.6817	ZP 39 + ZN 19P		

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site <https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publicques/Agriculture-Forêt-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
EARL DHULST VINCENT	FAUX-VILLECERF	6.5470	000 ZC 2	EARL DHULST VINCENT	12 février 2021

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site <https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Controle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
EARL SOILLY-BRUEY	10210005	LES RICEYS	0.2000	000 ZD 328	SCI VALIGNE	12 février 2021

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site <https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
SCEA DELAITRE	10210002	DOSNON	5.0000	000 YH 23	AVIAT MAURICE, AVIAT Dominique, AVIAT Gael, AVIAT Huguette, AVIAT Michel, AVIAT Anthony	12 février 2021

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site <https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publicques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
SCEA PLUOT	10210003	PLANCY-L'ABBAYE	5,8144	000 ZP 7	MARECHAL WILLIAM	12 février 2021

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site <https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

## Direction départementale des territoires de l'Aube

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après : 10210007

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
NOEL Française	10210007	BAROVILLE	0.4320	ZO 0028	BOUTSOQUE Laurence BOUTSOQUE Marie-Odile NOEL Française	12 février 2021
			0.0420	ZO 0044		

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site <https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.